

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0012655

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 1880

Société : 165342

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

SINNA K HADJIFA

Date de naissance :

01-01-1966

Adresse :

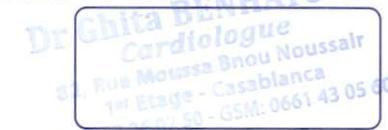
68 Rue Jean Jaurès e CASABLANCA

Tél. :

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 12/06/2023

Nom et prénom du malade : Sinna Khadija Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 10/06/2023

Signature de l'adhérent(e) : Khalida



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21/06/2023	C2 + ECU		350,00	 Dr Ghislain Bnou Nsouair Médecin généraliste 061 43 03 66

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

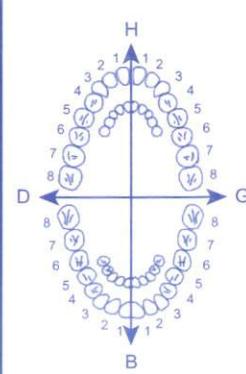
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	C
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Ghita BENHAYOUN

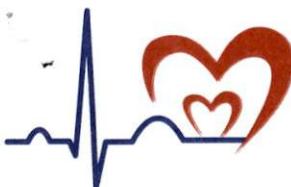
Spécialiste en pathologie cardiovasculaire

D.I.U Echocardiographie

de la Faculté Victor Segalen Bordeaux II

D.U cardiologie pédiatrique

de la Faculté René Descartes Paris V



د. غيثة بن حيون

اختصاصية في أمراض القلب والشرايين

دبلوم الفحص بالصدى بكلية بوردو II

دبلوم أمراض القلب عند الأطفال بكلية باريس V

Le : 12/06/2023

H^u Siuas & Khadij

M de 3 mois

180.30×3
→ Taeg 16

AS

1 - 0 - 0

71.60×2

↳ lodex 5/6, 125

AS

1/2 - 0 - 0

684.10

PHARMACIE CAMILLE SARLAU
24, Avenue Hassane Souktani
T.P : 35553688 - RC : 521287
T.C.E: 002831126000060
tel: 0522 27 17 07

Dr Ghita BENHAYOUN
Cardiologue
82, Rue Moussa Ibnou Noussair
Casablanca
Tél: 0522 26 02 50 - GSM: 0661 43 05 60

82, Rue Moussa Ibnou Noussair, 1er étage, Casablanca

Tél. : 05 22 260 250 / 05 22 48 20 14 • Fax : 05 22 48 20 14 • GSM : 06 61 43 05 60 • ghitabenhayoun@yahoo.fr



6 118001 101153

LODOZ 5/6,25 mg,
Comprimés pelliculés B/30

PPV : 71,60 DH



6 118001 101153

LODOZ 5/6,25 mg,
Comprimés pelliculés B/30

PPV : 71,60 DH

7862160248



293 Darmstadt - Allemagne
Merck Healthcare KGA Frankfurter Straße 250 -

emagine
Frankfurter Straße 250 -

Merck Healthcare



6118001
TAREG 1

28 comprimés

PPV : 180.1



6118001030
TAREG 160

28 comprimés p

PPV : 180.30



6118001030309

TAREG 160 mg

28 comprimés pelliculés

PPV : 180.30 DH



Dr BENHAYOUN Ghita

Nom : SINNAS KHADJA 0008856

Sex : Female Case No. :

ECG

Age : 79Y Lit No. :

Clinique N : Date : 12/06/2023

Section :

Fréquence:	1000Hz	PR Interval:	216 ms
Temps d'écha	17s	QT Interval:	441 ms
FC:	59bpm	QTc Interval:	436 ms
P Interval:	143ms	P Axis:	66.80°Cb
QRS Interval:	112 ms	QRS Axis:	-30.00°Cb
T Interval:	213 ms	T Axis:	38.70°Cb

Prompt:

RR&S&P

+RPE

PR limite

Dr Ghita BENHAYOUN
Mots-clés : Cardiologue 82-0522-28
Signature Médecin : Dr Ghita BENHAYOUN

Signature Médecin :

